Roland HUBERT Co-Secrétaire Général Valérie SULTAN Magali ESPINASSE Groupe Lettres du SNES

à

Monsieur Jean-Michel BLANQUER

Directeur Général de l'Enseignement Scolaire Direction Générale de l'Enseignement Scolaire 107, rue de Grenelle 75007 PARIS

VS/YC/ Paris, le 15 juillet 2010

Monsieur le Directeur,

Nous vous avons envoyé en date du 15 juin 2010 un courrier détaillé, faisant état des interrogations et difficultés exprimées par les collègues de lettres concernant le choix des <u>Mémoires de Guerre</u> du Général de Gaulle pour le programme de littérature en terminale L.

Sauf erreur, ce courrier n'a fait l'objet d'aucune réponse de votre part à ce jour.

Faut-il en tirer les conclusions qui suivent?

- Les modalités de réunion de la commission à l'origine de ce choix n'ont pas été éclaircies et nous ne disposons toujours pas des informations demandées sur cette question. Nous en déduisons que la DGESCO ne juge pas utile de faire preuve de transparence et d'informer les collègues ainsi que leurs représentants syndicaux sur une question qui a pourtant suscité de très nombreuses réactions.
- Les multiples difficultés pédagogiques soulevées par les personnels ne semblent pas vous avoir alerté non plus. Nous en déduisons que les enseignants comme leurs élèves, qui seront au final les seuls concernés par l'application d' une décision complètement irréaliste et prise à distance du terrain se retrouveront dès la rentrée livrés à eux-mêmes et sans aucune aide pour étudier une œuvre dont ils continuent à contester la place dans le programme de littérature. Nous constatons par ailleurs qu'aucun document d'accompagnement du programme ne nous a été fourni par l'inspection générale. Ce document serait-il en cours d'élaboration? Il semblerait que les responsables de ce choix n'en assument ni la mise en œuvre, ni les inconvénients, ni les conséquences.

Une fois de plus, nous ne pouvons que déplorer une absence de dialogue social qui semble malheureusement devenir une règle à l'éducation nationale. Tout cela traduit un manque de considération inacceptable à l'égard des personnels et de leurs élèves

Nous ne manquerons pas d'en informer largement nos collègues, de même que les fédérations de parents d'élèves ainsi que la presse.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre profond attachement au service public.

Valérie SULTAN Magali ESPINASSE

Roland HUBERT